

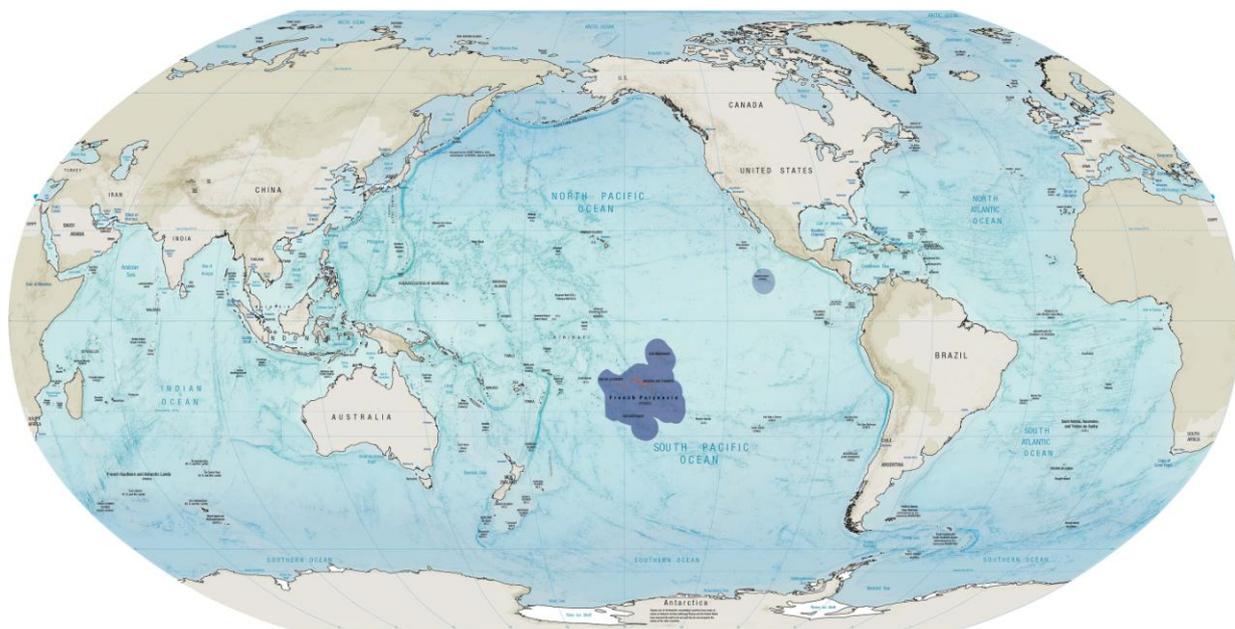
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
EN CHARGE DES TRANSPORTS INTERINSULAIRES



Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



Note méthodologique concernant le suivi  
et l'évaluation du SAGE

02 Décembre 2019



Le Schéma d'Aménagement Général de la Polynésie française doit faire l'objet d'une évaluation de sa mise œuvre « *au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de la date d'approbation* ». Les textes législatifs précisent qu'à l'issue de ce délai, « *l'assemblée de la Polynésie française procède à une analyse du schéma, notamment du point de vue de l'environnement, et délibère sur son maintien en vigueur ou sur une mise en révision complète ou partielle* » (Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française - Article 49-1).

Cette analyse portera, entre autres choses, sur la vérification de la mise en œuvre globale des orientations du SAGE.

Un bilan sera également tiré concernant la réalisation des objectifs du schéma et sur les mises en compatibilité.

## **PRECONISATIONS**

Afin de suivre au mieux la mise en œuvre du schéma, il est préconisé la création d'une instance de suivi du SAGE, à laquelle seront associées les personnes en charge de son élaboration.

Cette instance de suivi pourra s'ouvrir plus largement dans la composition de ses membres, en intégrant des représentants des collectivités locales et tout autre acteur susceptible d'apporter des éléments de suivi de la mise en œuvre du Schéma. Ces partenaires seront dans les années à venir les garants de la mise en œuvre du SAGE.

Le groupe de suivi pourra se réunir régulièrement afin de procéder à un suivi en continu du SAGE. Cette dynamique favorisera l'actualisation régulière des indicateurs retenus. Des groupes de travail pourront également être mis en place afin d'aborder des thématiques spécifiques liées au Schéma.

L'instance de suivi devra définir en premier lieu un tableau de bord composé d'une série d'indicateurs. Celui-ci pourra prendre appui sur le tableau proposé ici, en identifiant les données sources non spécifiées et leurs modalités d'actualisation.

La valorisation et la diffusion du suivi de la mise en œuvre du SAGE est essentielle pour impliquer tous les acteurs concernés et renforcer la visibilité du document. Cette valorisation peut se traduire par la publication d'un rapport annuel de suivi de la mise en œuvre.

Par ailleurs, la bonne mise en œuvre du schéma dépendant aussi de l'appropriation qu'en auront les acteurs locaux, il est recommandé de mettre en place des réunions de concertation, des ateliers participatifs et des groupes de travail sur quelques territoires de la Polynésie. Ces temps d'échanges sont l'occasion de faire vivre le schéma tout au long de son application et de s'assurer de son appropriation et de son identification auprès des acteurs locaux.

## **LE DISPOSITIF DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE PROPOSE DANS LE SAGE**

Le SAGE de la Polynésie aborde plusieurs thématiques (mobilité, habitat, environnement...) et revêt plusieurs fonctions. Parmi celles-ci, le schéma fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable, de mise en valeur du territoire et de protection de l'environnement. C'est également un document porteur d'un modèle de développement basé sur des principes et des valeurs (cohésion, résilience, équilibre...). En outre, le schéma d'aménagement général prend en compte les programmes de l'État et ceux des communes et de leurs établissements et services publics, ce qui lui confère une fonction de pivot. Le champ du suivi et de l'évaluation du SAGE est donc complexe à appréhender. Il convient à cet effet de prioriser ce sur quoi le faire porter.

Le SAGE aura des incidences (ou impacts) de différents ordres selon les thématiques, temporalités et cadres géographiques étudiés. Il est nécessaire de mesurer ces incidences, à plus ou moins long terme, et d'évaluer leur adéquation avec les grands principes posés par le document. En ce sens, le suivi et l'évaluation du schéma d'aménagement doivent permettre de réinterroger tant la pertinence des objectifs relayés que la résilience du projet en termes d'aménagement durable, d'équilibre territorial et de prévisions économiques.

Afin de mener à bien ce travail, le dispositif de suivi de la mise en œuvre du schéma se décline selon plusieurs étapes. La première consiste à poser un référentiel commun pour l'analyse. Celui-ci repose sur les enjeux et objectifs principaux énoncés dans le schéma.

**À ce titre, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable constitue un document central pour la mise en place du dispositif de suivi, en ce sens qu'il incarne la philosophie globale du projet.**

Les objectifs stratégiques issus du PADD, qui portent sur des thèmes variés (environnement, économie, patrimoine, tourisme, mobilité, etc.), supportent la vision d'ensemble du projet et s'avèrent un relais essentiel pour sa mise en œuvre. Leur référencement dans un tableau synthétique permet de les catégoriser selon la thématique, la temporalité et la zone géographique qu'ils recouvrent. Il s'agit à ce stade de comprendre comment chaque objectif s'applique sur le territoire et quels impacts est-il susceptible de générer.

Dans un deuxième temps, des indicateurs sont définis et mis en regard de ces objectifs. Ils ont pour but de mesurer les impacts attendus sur les territoires. Leur suivi-actualisation tout au long de la mise en œuvre du SAGE devra permettre d'évaluer, à terme, la cohérence de la mise en œuvre opérationnelle au regard de la stratégie initiale.

Trois catégories d'indicateurs ont été définies dans le cadre de cet exercice :

1. **les indicateurs de contexte**, qui renseignent sur la situation du territoire et les évolutions des paramètres extérieurs qui pourraient influencer sur l'atteinte ou non d'un objectif stratégique ;
2. **les indicateurs de résultat**, qui permettent d'examiner à terme l'atteinte ou non d'un objectif stratégique ;
3. **les indicateurs de mise en œuvre**, décrivant les outils de mise en œuvre du SAGE permettant d'examiner leur réalisation.

Ces indicateurs établis, il s'agit dans un dernier temps de cibler les données nécessaires à leur mise en place, et d'inventorier celles qui font actuellement défaut pour recouvrir tous les objectifs énoncés.

Les indicateurs fournis dans le cadre de l'élaboration du SAGE constituent une première approche à un instant T0 et pourront évoluer voire être remplacés et complétés en fonction des données nouvelles à la disposition du comité de suivi.

# STRATEGIE

Domaines stratégiques	Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques
Insularité	Favoriser le rayonnement régional et mondial du Fenua à partir de sa capitale renouvelée et de	Renforcer l'ouverture aérienne au monde extérieur
		Généraliser l'accès au réseau internet à haut-débit à l'ensemble du Fenua
	Organiser un meilleur fonctionnement des archipels basé sur des liaisons renforcées entre capitale et pôle secondaire	Améliorer la liaison maritime et aérienne entre les différentes îles de la Polynésie
		Assurer un développement «soutenable» de la croisière et de la plaisance grâce à des infrastructures adaptées
	Faire de l'océan et l'économie bleue la clef de voûte du développement du Fenua	Soutenir la filière de la réparation navale
		Promouvoir un développement soutenable de la pêche et de l'aquaculture
Développer la R&D maritime		
		Soutenir le tourisme balnéaire
Habitabilité	Favoriser le développement équilibré des cinq archipels pour que leurs habitants puisse y réaliser l'essentiel de leur parcours de vie («naître-vivre-mourir») chacun sur ses spécificités ou identités	Favoriser la structuration de centralités urbaines multifonctionnelles dans les capitales d'archipels
		Construire 20 000 nouveaux logements et répondre aux besoins de tous les polynésiens
	Assurer le développement pérenne des filières économiques dans leur diversité et dans l'accompagnement des porteurs de projets	Encourager le développement d'une filière industrielle de construction de fare en pinus
		Soutenir une agriculture raisonnée et si possible biologique pour limiter les importations
		Diversifier l'offre hôtelière
	Faire de l'équipement et de l'économie numérique un levier de transformation économique et sociale	Encourager la diversification des filières d'enseignement professionnel et l'appui aux très petites entreprises
		Développer des services numériques publics et privés
	Limiter le recours aux énergies fossiles et assurer la transition énergétique du Fenua	Mettre en place des espaces publics numériques dans les centralités urbaines
		Promouvoir l'utilisation des déplacements actifs et des transports collectifs
	Renforcer la cohésion de la société polynésienne et de sa culture	Atteindre 50% de production électrique par énergies renouvelables à l'horizon 2040
Encourager une réforme du financement et des normes des SPIC		
Affirmer le rôle de la culture et du sport comme ciment de la société polynésienne		
		Inciter à la réalisation de projets de développement intercommunaux soutenus par le Pays et l'Etat
Vulnérabilité	Aménager le Fenua en préservant son environnement exceptionnel mais fragile	Intégrer dans les PGA des zones de conservation «prioritaires» et «hautes» en montagne définies par la DIREN
		Renforcer les moyens de contrôle et de surveillance sur les secteurs maritimes les plus sensibles
		Elaborer et mettre en œuvre des PGEM et/ou AMP/G sur les secteurs maritimes les plus sensibles
	Préparer le Fenua aux impacts du changement climatique afin de réduire sa vulnérabilité et augmenter sa résilience face aux catastrophes	Déplacer les cuves de stockage de gaz naturel dans un site plus approprié
		Diffuser des principes prudentiels en matière d'aménagement et de construction en lien avec la réglementation para-cyclonique et les PPRn

# INDICATEURS

Id	Indicateur	Type d'indicateur	Définition	T0 (point de départ)	Sources	Fréquence d'actualisation
1	Nombre de plans de gestion d'aménagement (PGA) approuvés	Indicateur de mise en œuvre	Le SAGE impose la réalisation/ révision des PGA de toutes les communes du Fenua de plus de 1 000 habitants dans les 5 ans suivant sa ratification	15 arrêtés		3 ans
2	Nombre de plans de gestion de l'espace maritime (PGEM) approuvés	Indicateur de mise en œuvre	Là où les conflits d'usage sont les plus forts et où les ressources marines présentent le plus de difficultés à se renouveler, le SAGE recommande l'élaboration et la mise en œuvre de PGEM et/ou d'AMP/G	1 approuvé (Moorea)		3 ans
3	Nombre de plans de prévention des risques naturels (PPRN) approuvés	Indicateur de mise en œuvre	Le SAGE demande que les communes élaborent et approuvent un PPRn et mettent leur PGA en conformité dans les 5 ans suivant sa mise en application	NR		3 ans
4	Elaboration d'un Schéma directeur de l'Habitat en coordination avec un Schéma directeur du Foncier	Indicateur de mise en œuvre	L'élaboration du schéma doit permettre de réaliser une programmation pluriannuelle de l'offre en logements sociaux. Le document devra également proposer des solutions techniques pour valoriser les ressources naturelles du Fenua dans la construction d'habitats.	NR		3 ans
5	Trafic aérien international	Indicateur de contexte	Nombre de passagers annuels dans le trafic aérien international	596 000 passagers en 2016	ISPF	5 ans
6	Nombre de déplacements entre les îles de la Polynésie française (trafic passager aérien et maritime)	Indicateur de contexte	En million de passagers annuels	2,6 millions de passagers en 2016	SDDDIPF	5 ans
7	Existence d'un fond de péréquation pour continuer à assurer la continuité territoriale aérienne du Fenua	Indicateur de mise en œuvre	le SAGE demande que le Pays mette en place un fond de péréquation pour continuer à assurer la continuité territoriale aérienne du Fenua	Pas de fond en 2019	Pas de fond de péréquation dans un contexte de potentielle concurrence entre compagnies aériennes	10 ans
8	Nombre de cargos mixtes en circulation pour la desserte des différents archipels depuis Papeete	Indicateur de résultat	Nombre de cargos mixtes en circulation, de type Aranui 5 ou Tuhaa Pae IV. Ces cargos permettent d'embarquer véhicules, marchandises et passagers dans des conditions de confort améliorées	NR		5 ans
9	Existence d'un dispositif de péréquation tarifaire entre billets croisière et fret sur les lignes "mixtes"	Indicateur de mise en œuvre	Dispositif de péréquation pour remédier à la question du coût du transport maritime pour les marchandises	Pas de dispositif en 2019		10 ans
10	Desserte des Australes par un câble sous-marin pour l'internet à haut-débit	Indicateur de contexte	Un projet de câble sous-marin pourrait voir le jour entre l'Asie du sud-est et l'Amérique latine, ce qui pose la question la modification de son tracé pour desservir les Australes	Pas de projet arrêté en 2019		10 ans
11	Nombre d'espaces publics numériques (EPN) en fonctionnement	Indicateur de résultat	Les espaces publics numériques sont dotés d'ordinateurs, d'une connexion Internet à haut-débit et bénéficient de l'accompagnement d'un animateur/formateur. Leur déploiement doit permettre de désenclaver les îles	NR		5 ans
12	Nombre de services de repérage et de destruction des bateaux abandonnés	Indicateur de résultat	Nombre de services de repérage et de destruction des bateaux abandonnés, en particulier dans l'archipel de la Société	Pas de service en 2019		5 ans
13	Mise en œuvre du "Pôle polynésien de réparation navale"	Indicateur de mise en œuvre	Cette mise en œuvre repose sur le développement d'une formation professionnelle ciblée et l'acquisition d'outils adaptés tels qu'un dock flottant ou une cale de radoub de plus grande capacité et des infrastructures de levage appropriés	Pas de pôle en 2019		10 ans
14	Création de l'aire marine protégée "Te Tai Nui A Hau"	Indicateur de résultat	Proposition de création de l'aire marine en partie intégrée dans le projet de création d'une aire marine gérée portée par le Pays	En projet		10 ans
15	Etat des ressources halieutiques	Indicateur de contexte	Cet indicateur pourra s'appuyer sur le suivi d'espèces primordiales pour la filière polynésienne de la pêche, potentiellement menacées par l'activité (ex. thons des Marquises)	A définir		5 ans
16	Fréquentation touristique annuelle	Indicateur de contexte	Nombre de touristes accueillis sur l'île annuellement	183 800 touristes en 2015	ISPF	2 ans
17	Nombre de sites hôteliers en friche	Indicateur de résultat	Le suivi du nombre de sites hôteliers en friche est à confronter avec le nombre de projets hôteliers nouveaux en développement	Le stock des friches touristiques représenterait la moitié du stock « actif », soit 1500 lits sur les 3000 que compte le marché hôtelier polynésien		2 ans
18	Urbanisation du littoral (déclinaison territoriale)	Indicateur de résultat	Part du littoral urbanisée (remblaiement, artificialisation), et évolution dans le temps		Mode d'occupation des sols	
19	Progression des espaces anthropiques (déclinaison territoriale)	Indicateur de résultat	L'indicateur s'attachera à suivre la progression de l'urbanisation et plus globalement des espaces anthropiques, exprimée en hectares. Les espaces anthropiques correspondent au regroupement des postes habitat individuel et collectif, mixte urbain, activité, équipement public, infrastructure de transport, terrain nu, sylviculture, agriculture et aquaculture du Mode d'occupation du territoire		Mode d'occupation des sols	
20	Evolution des surfaces agricoles (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Ensemble des surfaces destinées à une fonction agricole, déclinées dans le Mode d'occupation du sol en trois catégories : sylviculture, agriculture et aquaculture.		Mode d'occupation des sols	
21	Part du renouvellement urbain/extension urbaine (déclinaison territoriale)	Indicateur de résultat	La part jouée par le renouvellement urbain est un indicateur déterminant pour suivre la structuration du développement urbain, dans un contexte de dispersion de l'habitat et d'étalement des nouveaux services et équipements	NR	Mode d'occupation des sols	
22	Volume et accroissement de la population (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Répartition et évolution de la population au sein des archipels de la Polynésie française	268 200 habitants en 2012, 276 000 habitants estimés en 2017	ISPF	1 an
23	Volume et accroissement du nombre de logements (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Répartition et évolution du nombre de logements au sein des archipels de la Polynésie française	88 370 logements en 2012 dont 74,3% dans les îles du Vent, 13,2% dans les îles Sous-le-Vent, 6,4% dans l'archipel des Tuamotu-Gambier, 3,6% dans les Marquises et 2,5% dans les Australes	ISPF	1 an
24	Nombre de logements construits par an en résidence principale (déclinaison territoriale)	Indicateur de résultat	Le SAGE prévoit la création de 20 000 logements en résidence principale sur sa période d'application, soit 1000 unités par an, répartis comme suit : - 620 logements par an dans les îles du Vent - 187 logements par an dans les îles sous le Vent - 82 logements par an au Tuamotu - Gambier - 67 logements par an aux Marquises - 36 logements par an dans les Australes		ISPF	1 an
25	Nombre d'hectares utilisés pour le développement résidentiel (déclinaison territoriale)	Indicateur de résultat	Consommation d'espace dédiée à l'habitat individuel et collectif, au regard des enveloppes fixées par le SAGE. Le SAGE prévoit des surfaces foncières destinées au développement de l'habitat à horizon 2040. Elles sont déclinées au sein de chaque schéma d'archipel : - 540 ha dans les îles du Vent - 225 ha dans les îles sous le Vent - 150 ha aux Tuamotu - Gambier - 160 ha aux Marquises - 90 ha dans les Australes L'indicateur devra retracer le suivi des surfaces mobilisées pour l'habitat au regard du potentiel prévu par le SAGE		Mode d'occupation des sols	
26	Parc de logements vacants (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Le SAGE émet l'hypothèse d'une stabilité du parc de logements vacants en volume	10% des logements considérés comme vacants en 2012 en Polynésie française. - îles du Vent : 10,2% - îles Sous-le-Vent : 8,8% - archipel des Tuamotu-Gambier : 11,6% - Marquises : 9,4% - Australes : 6,5%	ISPF	2 ans
27	Nombre de résidences secondaires (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Le SAGE émet l'hypothèse d'une stabilité du parc de résidences secondaires en volume	Situation 2012 : - Polynésie française : 7,8% - îles du Vent : 4,7% - îles Sous-le-Vent : 11,1% - archipel des Tuamotu-Gambier : 13,5% - Marquises : 12% - Australes : 14,3%	ISPF	2 ans
28	Nombre de demandes de logement auprès de l'OPH	Indicateur de contexte	Nombre de demandes de logements recensées chaque année auprès de l'office polynésien de l'habitat	En 2016, 6000 familles ont fait une demande de logement auprès de l'OPH, dont 2 600 demandes pour de l'habitat groupé et 3 500 demandes pour de l'habitat dispersé	OPH	1 an
29	Nombre de places en EHPAD	Indicateur de contexte	Nombre de places disponibles basé sur des prévisions de vieillissement de la population et sur un ratio de 50 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus	NR		
30	Part du secteur primaire dans la valeur ajoutée de la Polynésie	Indicateur de contexte	Poids exercé par le secteur primaire (agriculture, perliculture, pêche...) dans l'économie polynésienne, en valeur ajoutée	3% en 2012	ISPF	5 ans
31	Evolution du nombre d'emplois et de la part d'actifs ayant un emploi (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Nombre d'emploi et part d'actifs ayant un emploi, évolution dans le temps	Population active = 114 300 personnes en 2012, soit +1,2% par an depuis 2007. Le taux d'activité est resté stable entre 2007 et 2012, à 56,4%	ISPF	2 ans
32	Utilisation des pesticides et des engrais chimiques dans les pratiques culturales	Indicateur de résultat	Part des pesticides et engrais chimiques utilisés dans les pratiques culturales	NR		2 ans
33	Nombre de chambres d'hôtel proposées à la location	Indicateur de contexte	Nombre de chambres d'hôtel disponibles à la location annuellement	En 2918, 720 000 chambres d'hôtel	ISPF	3 ans
34	Mise en place de dispositifs d'appellations d'origine contrôlée (AOC)	Indicateur de mise en œuvre	Mise en œuvre par l'Etat ou le Pays d'appellations d'origine contrôlée	NR		10 ans
35	Nombre d'"ateliers-relais" existants	Indicateur de mise en œuvre	Mise en place d'"ateliers-relais" à destination des TPE, dans l'ensemble du Fenua et en lien avec la CCISM et les communes	NR		5 ans
36	Part de la voiture individuelle dans les modes de déplacement domicile-travail	Indicateur de résultat	Flux enregistrés par les déplacements en voiture individuelle dans les modes de déplacement totaux domicile-travail	77% en 2012	ISPF	1 an
37	Lignes et arrêts de bus dans les nouvelles zones urbanisables (déclinaison territoriale)	Indicateur de résultat	Nombre de lignes et d'arrêts livrés ou projetés dans les nouvelles zones d'urbanisation	NR	Autorités organisatrices des transports	5 ans
38	Elaboration d'un Schéma directeur des voiries publiques	Indicateur de mise en œuvre	Le Schéma directeur des voiries publiques a pour vocation de programmer les nouveaux aménagements routiers à réaliser	Pas de schéma en 2019		10 ans
39	Part de l'énergie consommée issue d'une production locale renouvelable	Indicateur de résultat	Le SAGE préconise que l'archipel des îles-sous-le-Vent réduise fortement sa consommation d'hydrocarbures et atteigne un objectif de production d'au moins 50% d'électricité d'origine renouvelable d'ici à 2040, en développant des solutions de stockage d'énergie.	13% en 2015	Plan climat-énergie de Polynésie française	5 ans
40	Mise en service d'une "police maritime"	Indicateur de mise en œuvre	Dans le cadre de la mise en œuvre de PGEM et/ou d'AMP/G, doivent être mis en service par le Pays et les communes concernées une "police maritime"			5 ans
41	Surfaces et populations exposées aux risques naturels (mouvement de terrain, submersion marine, inondations...) (déclinaison territoriale)	Indicateur de contexte	Recensement des surfaces et du nombre d'habitants/ d'emplois exposés à un ou plusieurs risques naturels		Cellule PPR, SAU - PTPU	1 an

# TABLEAU DE CORRESPONDANCE OBJECTIFS STRATEGIQUES/INDICATEURS DE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Domaines stratégiques		Insularité								Habitabilité										Vulnérabilité								
Objectif stratégique		Favoriser le rayonnement régional et mondial du Fenua à partir de sa capitale renouvelée et de polarités secondaires		Organiser un meilleur fonctionnement des archipels basé sur des liaisons renforcées entre capitale et pôle secondaire		Faire de l'océan et l'économie bleue la clef de voûte du développement du Fenua				Favoriser le développement équilibré des cinq archipels pour que leurs habitants puissent réaliser l'essentiel de leur parcours de vie («naître-vivre-mourir») chacun sur ses spécificités ou identités propres		Assurer le développement pérenne des filières économiques dans leur diversité et dans l'accompagnement des porteurs de projets				Faire de l'équipement et de l'économie numérique un levier de transformation économique et sociale		Limiter le recours aux énergies fossiles et assurer la transition énergétique du Fenua		Renforcer la cohésion de la société polynésienne et de sa culture		Aménager le Fenua en préservant son environnement exceptionnel mais fragile			Préparer le Fenua aux impacts du changement climatique afin de réduire sa vulnérabilité et augmenter sa résilience face aux catastrophes naturelles			
ID	Indicateurs / objectifs spécifiques	Renforcer l'ouverture aérienne au monde extérieur	Généraliser l'accès au réseau internet à haut débit à l'ensemble du Fenua	Améliorer la liaison maritime et aérienne entre les différents îles de la Polynésie	Assurer un développement soutenable de la croisière et de la plaisance grâce à des infrastructures adaptées	Soutenir la filière de la réparation navale	Promouvoir un développement soutenable de la pêche et de l'aquaculture	Développer la R&D maritime	Soutenir le tourisme balnéaire	Favoriser la structuration de centralités urbaines multifonctionnelles dans les capitales d'archipels	Construire 20 000 nouveaux logements et répondre aux besoins de tous les polynésiens	Encourager le développement d'une filière industrielle de construction de fare en panus	Soutenir une agriculture raisonnée et si possible biologique pour limiter les importations	Diversifier l'offre hôtelière	Encourager la diversification des filières d'enseignement professionnel et l'appui aux très petites entreprises	Développer des services numériques publics et privés	Mettre en place des espaces publics numériques dans les centralités urbaines	Promouvoir l'utilisation des déplacements actifs et des transports collectifs	Atteindre 50% de production électrique par énergies renouvelables à l'horizon 2040	Encourager une réforme du financement et des normes des SPIC	Affirmer le rôle de la culture et du sport comme ciment de la société polynésienne	Inciter à la réalisation de projets de développement intercommunaux soutenus par le Pays et l'Etat	Intégrer dans les PGA des zones de conservation «prioritaires» et «hautes» en montagne définies par la DIREN	Renforcer les moyens de contrôle et de surveillance sur les secteurs maritimes les plus sensibles	Elaborer et mettre en œuvre des PGEM et/ou AMP/G sur les secteurs maritimes les plus sensibles	Déplacer les cuves de stockage de gaz naturel dans un site plus approprié	Diffuser des principes prudentiels en matière d'aménagement et de construction en lien avec la réglementation parasismique et les PPRn	
1	Nombre de plans de gestion d'aménagement (PGA) approuvés																											
2	Nombre de plans de gestion de l'espace maritime (PGEM) approuvés																											
3	Nombre de plans de prévention des risques naturels (PPRn) approuvés																											
4	Elaboration d'un Schéma directeur de l'Habitat en coordination avec un Schéma directeur du Foncier																											
5	Trafic aérien international																											
6	Nombre de déplacements entre les îles de la Polynésie française (trafic passager aérien et maritime)																											
7	Existence d'un fond de péréquation pour continuer à assurer la continuité territoriale aérienne du Fenua																											
8	Nombre de cargos mixtes en circulation pour la desserte des différents archipels depuis Papeete																											
9	Existence d'un dispositif de péréquation tarifaire entre billets croisière et fret sur les lignes "mixtes"																											
10	Desserte des Australes par un câble sous-marin pour l'internet à haut-débit																											
11	Nombre d'espaces publics numériques (EPN) en fonctionnement																											
12	Nombre de services de repérage et de destruction des bateaux abandonnés																											
13	Mise en œuvre du "Pôle polynésien de réparation navale"																											
14	Création de l'aire marine protégée "Te Tai Nui A Hau"																											
15	Etat des ressources halieutiques																											
16	Fréquentation touristique annuelle																											
17	Nombre de sites hôteliers en friche																											
18	Urbanisation du littoral (déclinaison territoriale)																											
19	Progression des espaces anthropiques (déclinaison territoriale)																											
20	Evolution des surfaces agricoles (déclinaison territoriale)																											
21	Part du renouvellement urbain/extension urbaine (déclinaison territoriale)																											
22	Volume et accroissement de la population (déclinaison territoriale)																											
23	Volume et accroissement du nombre de logements (déclinaison territoriale)																											
24	Nombre de logements construits par an en résidence principale (déclinaison territoriale)																											
25	Nombre d'hectares utilisés pour le développement résidentiel (déclinaison territoriale)																											
26	Parc de logements vacants (déclinaison territoriale)																											
27	Nombre de résidences secondaires (déclinaison territoriale)																											
28	Nombre de demandes de logement auprès de l'OPH																											
29	Nombre de places en EHPAD																											
30	Part du secteur primaire dans la valeur ajoutée de la Polynésie																											
31	Evolution du nombre d'emplois et de la part d'actifs ayant un emploi (déclinaison territoriale)																											
32	Utilisation des pesticides et des engrais chimiques dans les pratiques culturales																											
33	Nombre de chambres d'hôtel proposées à la location																											
34	Mise en place de dispositifs d'appellations d'origine contrôlée (AOC)																											
35	Nombre d'"ateliers-relais" existants																											
36	Part de la voiture individuelle dans les modes de déplacement domicile-travail																											
37	Lignes et arrêts de bus dans les nouvelles zones urbanisables (déclinaison territoriale)																											
38	Elaboration d'un Schéma directeur des voiries publiques																											
39	Part de l'énergie consommée issue d'une production locale renouvelable																											
40	Mise en service d'une "police maritime"																											
41	Surfaces et populations exposées aux risques naturels (mouvement de terrain, submersion marine, inondations...) (déclinaison territoriale)																											